



PRÉFET DU VAL-D'OISE

COMMUNIQUE DE PRESSE

sur le lancement du concours « Un des Meilleurs ouvriers de France »

Mardi 7 mars 2017 10H00 à la préfecture du Val-d'Oise

Le 7 mars 2017 à 10H00, le Secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, M. Daniel BARNIER, a accueilli dans le salon d'honneur de la préfecture les « meilleurs ouvriers de France » en présence des partenaires économiques et principalement des représentants de la CMA et de la CCID, pour le lancement du 26ème concours « Un des meilleurs ouvriers de France ».

Ce concours participe à la reconnaissance à part entière de l'artisanat, « première entreprise de France ». Il permet au bout d'un parcours qualifiant de 3 ans aux lauréats de se voir attribuer un diplôme d'État délivré par le ministère de l'éducation nationale classé au niveau III c'est à dire équivalent à un BTS ou DUT.

Aujourd'hui, le département compte à son actif autour de 17 000 entreprises générant un chiffre d'affaires d'environ 5 milliards d'€, ce qui démontre le poids économique de l'artisanat dans le département, avec 18 000 artisans, 27 000 salariés et en tout 45 000 actifs comprenant les conjoints, collaborateurs et associés, dont 1800 pour les métiers de bouche et 300 pour les métiers d'art. Il faut savoir que 40 % des apprentis du département sont accueillis dans une entreprise artisanale.

Enfin, les meilleurs ouvriers de France lauréats du département sont dans les métiers de la sculpture sur bois et l'ébénisterie, la couture, la charcuterie, la cuisine, la taille de pierre et la métallerie.

L'État par ses politiques cherche à soutenir l'artisanat et le développement de l'apprentissage. L'organisation du concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France », porté par le COET-MOF (comité d'organisation des expositions du travail et du concours Un des meilleurs ouvriers de France), organisme sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, est une illustration de ce soutien apporté à la

reconnaissance du savoir faire porté par les ouvriers et artisans et une garantie de la reconnaissance de son excellence.

Par simple définition l'ouvrier est une personne qui effectue un travail manuel, mais la définition noble du mot ouvrier le rapproche des mots tels que ouvrage et œuvre. C'est cette définition que nous devons retenir et que le comité d'organisation du concours tend à défendre. Enfin, l'artisanat c'est aussi l'épanouissement de l'homme qui crée de manière libre. Ce secteur aujourd'hui présente également l'avantage de créer de l'emploi et d'être non délocalisable.

Les objectifs du concours sont de :

- développer l'excellence ;
- permettre à chacun de développer son esprit d'initiative ;
- encourager les professions artisanales à s'ouvrir ;
- préserver un label de qualité.

Ce concours vise donc depuis 1924 à mettre en lumière le travail, qui se mesure souvent en nombre d'heures, des « Meilleurs Ouvriers de France ».

La cérémonie était accompagnée d'une petite exposition, installée dans le Salon de la Préfecture, comprenant des œuvres de gravure sur métal, sculpture, tapisserie, mosaïque d'art, et de pierres de couleurs taillées.

Le savoir-faire de plusieurs « Meilleurs Ouvriers de France » récompensés lors des dernières éditions du concours a pu ainsi être mis en valeur.

Participer à un prix ou à un concours leur a permis et permet aux artisans de valoriser et promouvoir leur métier. Il leur a permis également de s'épanouir, ce qui est tellement important dans la vie d'un homme et d'une femme.

La 25ème édition du concours s'est achevée le 16 avril 2015. Sur les **2587** candidats en lice, après une rigoureuse sélection, seulement **225 lauréats** ont reçu le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France ».

Il est donc essentiel que le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » soit une réussite et mobilise, cette année plus de femmes, d'hommes et de jeunes gens de talent du département du Val-d'Oise et plus largement de la région Ile-de-France. Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 30 mars 2017.

Renseignements et inscriptions : www.meilleursouvriersdefrance.org